

L'INSTITUT DE FORMATION DE LA BOURSE DE TUNIS



ORGANISE UN SEMINAIRE SUR

PLATEFORME (TEJ)

DIGITALISATION DE LA RETENUE

A LA SOURCE

ANIMÉ PAR

Mme. Amel BEN SALEM

*Ex Directrice Générale - Cheffe de Centre régional de Contrôle
des impôts - DGI*

11 & 12 FEVRIER 2025

HOTEL RADISSON BLU – TUNIS
(EX LAÏCO)

Tarif : 1150 DT/ HT

(Pause café et déjeuner)

(TVA 19 %)



www.ifbt.tn



(+216) 71 340 815



contact@ifbt.tn

OBJECTIFS

- Maitriser parfaitement les obligations et les techniques d'élaboration des certificats de retenue à la source à travers la plateforme électronique du Ministère des Finances
- Assimiler les techniques d'élaboration électronique des certificats de retenue à la source

PUBLIC CIBLE

- Comptables, chefs comptables d'entreprise et responsables administratifs.
- Cadres de banques, des intermédiaires en bourse et des compagnies de leasing.
- Auditeurs internes et contrôleurs de gestion.
- Entrepreneurs et chefs d'entreprises.
- Professionnels indépendants de comptabilité et de gestions (comptables, conseillé en gestion etc...).

FORMATEUR

Mme. Amel BEN SALEM

- Ex Directrice Générale - Cheffe de Centre régional de Contrôle des impôts - DGI
- Ex représentante de la DGI au niveau du groupe de travail OCDE entant que Membre du groupe de travail au comité des affaires fiscales OCDE et Cheffe de file du groupe de travail chargé de la mise en place de la gestion des risques fiscaux
- Longue expérience de formation pour différents établissements financiers

PROGRAMME - JOURNEE DU 11 FEVRIER 2025

08H30-09H00	Accueil des Participants
09h00-11h00	<p>Introduction</p> <p>OBJECTIF DE LA FORMATION</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Le cadre général et légal▪ Les nouvelles dispositions de l'article 41 de la loi de finances 2022▪ Les contribuables soumis à l'obligation de l'élaboration des certificats de retenue à la source via la plateforme▪ Les délais exigés par nature de retenue à la source▪ Les modalités d'adhésion à la plateforme TEJ▪ Connexion à la plateforme « TEJ▪ Les mentions obligatoires sur les certificats électroniques de retenue à la source
11h00-11h30	Pause-café
11h30-14h30	<p>PRATIQUE DE LA PLATEFORME</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Consultation d'un dossier▪ Ajout d'un certificat▪ Les modes de saisie des certificats▪ Les délais exigés pour l'élaboration des certificats de retenue à la source
14h30	Déjeuner

PROGRAMME - JOURNEE DU 12 FEVRIER 2025

08H30-09H00	Accueil des Participants
09h00-11h00	<ul style="list-style-type: none">▪ Les modalités de gestion des certificats<ul style="list-style-type: none">○ Gestion des certificats émis○ Gestion des certificats reçus <p>Cas particuliers</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Cas d'un paiement concernant plusieurs factures avec différents taux de TVA✓ Cas d'un paiement concernant plusieurs factures avec le même taux de TVA✓ Cas d'un paiement qui concerne une seule facture avec des différents taux de TVA✓ Cas d'un paiement concernant plusieurs types d'opérations avec différents taux de retenue à la source
11h00-11h30	Pause-café
11h30-14h30	<ul style="list-style-type: none">▪ Gestion des bénéficiaires▪ Les procédures de corrections des certificats▪ Rappel des obligations générales et des sanctions en matière de la retenue à la source▪ Les sanctions fiscales en matière de non-respect des obligations▪ Gestion des mandatements▪ Sanctions
14h30	Déjeuner